



49 rue des Bossilles 85350 – L'île d'Yeu

<http://terres.islaises.fr/>

L'île d'Yeu, le 13 juillet 2020

REUNION du 10 JUILLET 2020 au POLE ECONOMIQUE

1 - L'INVITATION A LA REUNION

VERS LES PREMIERES INSTALLATIONS AGRICOLES SOUTENUES PAR LA SCCI TERRES ISLAISES SUR L'ILE D'YEU

La volonté de la municipalité de maintenir et de développer l'agriculture s'est traduite par le vote en Conseil Municipal, le 21 octobre 2014, du principe d'une « mise en valeur du potentiel agricole sur le territoire de l'île d'Yeu » en adoptant le projet **Terres Fert'île**.

Ce projet est porté par le Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) composé de la Mairie, du Collectif Agricole, de Yeu Demain, de la SCCI Terres Islaises, et de tous.les agriculteur.rice.s du territoire.

Pour soutenir la protection des terres agricoles islaises, l'activité agricole et la biodiversité, la Société Coopérative Civile Immobilière Terres Islaises a vu le jour le 30 octobre 2018.

Aujourd'hui 52 coopérateurs ont permis par leur contribution financière et leur soutien à aider quatre porteurs de projets agricoles à envisager le démarrage de leur activité dans le second semestre 2020 et début 2021.

La coopérative va pouvoir acquérir prochainement plus de 2 hectares de parcelles qu'elle pourra mettre à disposition des producteurs dans le cadre d'un contrat d'usage coopératif.

Afin de faire le point sur tous ces projets, une réunion d'information de tous les coopérateurs, ouverte à tous.les se tiendra **Vendredi 10 juillet à 18 heures au Pole économique 49 rue des Bossilles 85350 – L'île d'Yeu.**

Des porteurs de projet seront présents, un point sera fait sur les défrichages en cours et les projets et perspectives 2020/2021 seront présentés.

Article paru dans le courrier vendéen le 9 juillet 2020

■ L'ÎLE D'YEU
10 JUILLET. Terres Islaises présente ses projets



La SCCI prévoit d'acquérir plus de 2 hectares de parcelles agricoles.

Dans le cadre du projet « Terres Fert'île » qui vise à développer l'agriculture à l'île d'Yeu, des habitants ont décidé de se regrouper pour constituer la Société Coopérative Civile Immobilière (SCCI) Terres Islaises destinée à soutenir les porteurs de projets agricoles.

La SCCI compte aujourd'hui 52 coopérateurs, qui par leur contribution financière et leur soutien vont aider 4 porteurs de projets à démarrer leur activité au plus tard début 2021.

La SCCI va aussi acquérir plus de 2 ha de parcelles agricoles qui pourront être mises à disposition d'agriculteurs.

Au cours d'une réunion publique qui se déroulera vendredi 10 juillet, les membres de la SCCI feront le point sur tous ces projets. Cette réunion sera également l'occasion pour les personnes désireuses de faire partie de la SCCI de s'informer.

■ **Vendredi 10 juillet à 18 h au Pôle économique – Rue des Bossilles. Ouvert à tous. Plus d'informations sur <http://terres.islaises.fr>. Contact : scci.terres.islaises@gmail.com**

Interview Neptune FM

Pour tous ceux qui veulent s'informer et n'ont pas pu venir à la réunion le 10 Juillet,

A vos écouteurs

<http://www.neptunefm.com/podcasts/interviews-149/aidez-l-agriculture-a-l-ile-d-yeu-avec-terres-islaises-4075>

<http://podcasts.neptunefm.com/itw/itw-scci100720.mp3>

PROCHAINEMENT SUR LE BLOG DE LA COOPERATIVE, DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SERONT MISES EN LIGNES.

2 - QUELQUES MOTS SUR LA REUNION

Vendredi 10 juillet, ce sont 37 personnes, coopérateurs ou simple participants qui ont répondu à l'invitation de la Société Coopérative Civile Immobilière Terres Islaises pour s'informer sur les activités et les projets de la coopérative.

Trois porteurs de projet étaient présents. Dans un premier temps, Pascal Mrozinski cogérant de la coopérative a présenté le travail accompli depuis la création de la coopérative le 30 octobre 2018 qui aujourd'hui peut compter sur 55 coopérateurs représentant près de 13 000 € de souscriptions. Trois projets agricoles sont aujourd'hui dans une phase de démarrage, des parcelles représentant 2 ha de terres agricoles sont en cours d'acquisition par la coopérative, le défrichage a déjà commencé sur certaines d'entre elles.

Les projets en-cours ont été présentés par les porteurs :

Isabelle Chailan qui a pour projet de cultiver des plantes halophiles, des fleurs comestibles et de proposer des circuits pédagogiques de découverte du littoral a présenté son projet et répondu aux nombreuses questions de l'assistance.

Il en a été de même pour le projet de maraîchage et d'activité fruitière de Ben et Eliot qui ont défendu l'intérêt du choix de l'agro écologie et leur intention de proposer une grande variété de fruits et légumes de saison.

Quant au projet d'élevage de poules pondeuses de Marianne Courbin (qui exploite encore en Corrèze), il a été présenté par Georges Birault, Président du Collectif Agricole et membre du Comité de Développement de l'Agriculture.

Un grand nombre de questions et d'échanges avec les participants a permis d'aborder un vaste panel de sujets, des plus généraux comme la question de l'utilisation de l'eau, à ceux plus directement liés à la vie de la coopérative et au financement des projets et acquisitions foncières.

Parmi tous ces sujets, ont notamment été abordées les question suivantes : Le financement des jeunes agriculteurs, l'utilisation de l'eau et la présentation du projet « Au F'île de l'eau » à l'initiative du Comité de Développement de l'Agriculture, la question de la construction et de la réversibilité des bâtiments agricoles, le contrat d'usage coopératif pour la mise à disposition des terres et du bâti aux agriculteurs, la spécificité de l'agriculture insulaire et ses difficultés, l'ouverture de l'activité de la coopérative à des porteurs de micro projets agricoles pour une activité non professionnelle, le besoin pour la coopérative de renforcer son sociétariat par de nouveaux souscripteurs, des chantiers vont être ouvert et la participation la plus large appelée par le conseil de gouvernance de la coopérative, l'acquisition à venir de biens sans maîtres pour renforcer la possibilité d'installation des porteurs de projets, etc.

VUE DE L'ASSISTANCE



3 – ET LA SUITE

POUR TOUS CEUX QUI N'ONT PAS PU PARTICIPER,

MAIS AUSSI POUR TOUS LES AUTRES,

POUR LES AMIS, LES VOISINS, LES CONNAISSANCES...

<p align="center">REUNION D'INFORMATIONS RENDEZ-VOUS PLACE DE LA PYLAIE LE 15 JUILLET de 10 h à 13 h</p>

Dans le prolongement de la réunion qui s'est tenue vendredi 10 juillet dernier au pôle économique, la SCCI Terres Islaises poursuit son information au public pour faire connaître ses activités de soutien à la protection des terres agricoles de l'île d'Yeu, à l'activité agricole et à la biodiversité.

Ces réunions se tiendront en plein-air Place de la Pylaie, et permettront à chacun(e)s de s'informer directement auprès des coopérateurs présents.

Tous les thèmes seront abordés : Projets et fonctionnement de la coopérative, installation des porteurs de projets en-cours, nouveaux projets à venir, difficultés rencontrées pour l'acquisition et la mise à disposition du foncier agricole pour les producteurs, défense de la biodiversité et des écosystèmes par l'activité agricole, renforcement des fonds propres de la coopérative par la souscription de parts sociales, etc.



Société coopérative civile immobilière
SCCI Terres islaises



Soutenez l'acquisition citoyenne de terres
et bâtis agricoles en rejoignant la
coopérative !

**INFORMATIONS
PLACE DE LA PYLAIE
(PORT JOINVILLE)
LE 15 JUILLET
10h à 13h**

Contact : SCCI Terres Islaises
Pôle Économique ,49 rue des Bossilles
85350 ILE D'YEU
Mail : scci.terres.islaises@gmail.com
<http://terres.islaises.fr>